

Cayenne, le 22 Septembre 2020

**Monsieur Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie**

à

**Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'histoire et de géographie
s/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement**

Rectorat

Inspection Pédagogique
Second degré

Affaire suivie par :
Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR Histoire Géographie
jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 58

BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX

017-

LETTRE DE RENTREE 2020 DE L'IA-IPR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Chères et chers collègues,

Je souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire 2020-2021.

Je souhaite, en particulier, la bienvenue à nos nouveaux collègues professeurs, titulaires ou contractuels, qui nous ont rejoint en cette rentrée. Comme l'année passée, les professeurs titulaires entrant dans l'académie de Guyane sont bien plus nombreux que ceux qui l'ont quittée. L'attractivité de notre académie semble se confirmer. Je salue, même s'ils ne me l'iront peut-être pas, l'engagement dont les professeurs sortants ont fait preuve durant leur séjour en Guyane et qu'ils sachent que nous les regretterons. Certains d'entre eux ont été très actifs tant que tuteurs et/ou formateurs. Je félicite les trois collègues qui ont brillamment réussi le concours du CAPES interne à la session 2020 : pour la deuxième fois depuis 2016, une collègue est major du concours.

Je souhaite que, parmi les professeurs contractuels, vous soyez nombreux à vous inscrire dans cette démarche de professionnalisation et de titularisation dont notre académie a grand besoin. Une préparation à l'agrégation interne est, comme chaque année, également prévue. A ce titre, je signale l'excellence de la préparation aux concours assurée par mes chargées de mission et les formateurs associés. Je remercie les tutrices et tuteurs qui ont accepté de conseiller les stagiaires sortant de concours et de les accompagner dans leurs débuts ou leurs poursuites de carrière, ainsi que celles et ceux qui ont accueilli des étudiants en stage de préprofessionnalisation. Leur mission est essentielle.

Cette lettre de rentrée ne pourra pas aborder tous les sujets qui nous intéressent. Vous serez tenus informés régulièrement par des **lettres**

d'information, vous en avez déjà reçu quelques-unes depuis la rentrée, adressées dans votre **messagerie académique**. J'insiste particulièrement sur la vigilance que vous accorderez à la consultation régulière de cette messagerie professionnelle. Celle-ci, ainsi que la messagerie I.prof, constitue **l'unique moyen**, pour l'administration et pour moi de vous contacter. L'usage de messageries personnelles, fournies par des opérateurs privés, ne garantit pas, vous le savez sans doute, une **sécurité et une confidentialité absolument nécessaires** dans toute profession.

L'équipe d'inspection et d'accompagnement en histoire-géographie :

Mme. Juliana RIMANE a quitté le groupe histoire-géographie de l'IGESR et ne sera donc plus notre Inspectrice Générale, référente de l'académie de Guyane pour l'histoire-géographie. Nous avons accompli ensemble un travail important dans une grande relation de confiance. Nous ne connaissons pas encore le nom de notre nouveau référent, vous en serez informés prochainement.

En tant qu'Inspecteur d'académie, je serai en charge de certains dossiers transversaux :

- **le Trinôme académique** qui unit dans un partenariat étroit l'Education nationale, les Forces Armées en Guyane et l'Institut des Hautes études de la Défense Nationale.
- **Mémoire et citoyenneté**.
- membre de la cellule **GACS (Groupe Académique pour le Climat Scolaire) et valeurs de la République** (ex-cellule laïcité et fait religieux), coordonnée par Mme Sandrine KAZANJI, et M. Thierry VINCENT (IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire).
- **l'éducation au développement durable**, en copilotage avec Mme Myriam CHARLOSSE, IA-IPR de SVT et Mme Isabelle GUMILAR, IA-IPR économie-gestion.
- **l'éducation artistique et culturelle**, en copilotage avec Mme Isabelle NIVEAU, IA-IPR de lettres, et Mme Elisabeth BRILLOUET, IEN EG de Lettres-histoire-géographie.
- **la liaison INSPE /second degré** avec l'ensemble des IA-IPR de l'académie.

Je serai également l'inspecteur-référent de trois établissements :

- le lycée Gaston Monnerville de Kourou.
- le collège Paul Kapel de Cayenne.
- le collège Justin Catayée de Cayenne.

Jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Je serai secondé par deux chargées de mission :

- Mme Corinne MATHIEU, Professeure agrégée d'histoire -géographie, lycée Lumina Sophie de Saint-Laurent-du-Maroni, pour l'ouest guyanais.

Corinne.mathieu@ac-guyane.fr

- Mme Marie MASSON, Professeure certifiée d'histoire-géographie, lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, pour l'est guyanais.

Elle remplace Mme Lucile MRZICA, partie vers sa Guadeloupe natale, qui m'a apporté ses grandes compétences durant trois années.

Marie.masson1@ac-guyane.fr

Elles ont toute ma confiance et l'excellence de leurs interventions est, pour moi, une aide précieuse. Je les remercie et félicite vivement.

M. Denys OLTRA, Professeur certifié d'histoire-géographie, lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, sera notre nouvel Interlocuteur au Numérique Educatif (IAN) pour l'histoire-géographie.

Denys.oltra@ac-guyane.fr

L'Inspection Pédagogique Régionale et les enseignants :

Le rôle des inspecteurs est de vous conseiller dans la mise en œuvre des programmes, d'éclairer les enjeux des nouveaux dispositifs, d'accompagner votre carrière comme chacune de vos missions. Les entretiens individuels et les réunions d'équipe, mais aussi les temps de formation ou les réunions d'harmonisation pour les examens, sont avant tout des moments d'échanges sur les pratiques pédagogiques, sur le contexte dans lequel s'inscrit votre enseignement, sur les moyens de faire progresser les élèves, de les mettre en activité, de favoriser leur écoute et leur implication.

Je compte vous convier, autant que cela sera possible, à des réunions d'équipe disciplinaire lors de mes déplacements dans les établissements. Ce sera l'occasion d'échanger et de proposer des solutions aux situations pédagogiques et didactiques que vous pourriez rencontrer.

Depuis 2017, l'avancement de carrière des personnels titulaires, agrégés et certifiés, est organisé selon le protocole du **PPCR**, Parcours Professionnel de Carrières et de Rémunérations. Vous trouverez tous les renseignements le concernant sur le site du ministère. Pour résumer, il s'agit, lors d'un **rendez-vous de carrière**, constitué d'une inspection en classe, d'un entretien de carrière avec l'inspecteur et d'un entretien avec votre chef d'établissement, de caractériser votre engagement pour les élèves et l'institution lors de vos 4 dernières années environ. Il ne se résume donc pas à la seule observation en classe, mais s'élargit à un échange sur l'ensemble des activités que vous avez menées. Afin de préparer ces entretiens, il est souhaitable, mais non obligatoire, que vous puissiez communiquer, assez en amont, des documents, d'une **ampleur raisonnable**, quelques pages suffisent, résumant vos activités et qui faciliteront la qualité des échanges. Un exemple de document de ce type est proposé sur le site du ministère, mais il peut prendre toute autre forme que vous souhaitez. Je rappelle que sa production n'est **en aucun cas obligatoire**. Elle facilite toutefois, je le répète, la richesse de nos échanges lors de l'entretien.

Les Professeurs éligibles à ce rendez-vous de carrière sont prévenus, dès le début d'année par la voie de la messagerie académique et par celle de leur portail I-prof. Il en est de même lors de la prise de rendez-vous. Cela rappelle **l'importance de la consultation régulière de sa messagerie**.

Entre ces périodes de rendez-vous de carrière, des **visites d'accompagnement**, remplaçant les anciennes « inspections » sont prévues. Pour les professeurs non-titulaires, des **visites d'accompagnement** sont organisées. Mes chargées de mission peuvent se charger de ces visites.

Les grands enjeux de cette rentrée en histoire-géographie :

L'année scolaire 2019-2020 a été, par le fait de la crise sanitaire, très atypique. Elle a modifié de façon importante votre travail et celui de vos élèves. Vous avez su assurer la continuité pédagogique dans des

conditions personnelles et matérielles pas toujours aisées. Vous avez fait preuve d'une remarquable adaptation et d'un sens de l'innovation qui vous honorent. Beaucoup d'entre vous ont signalé l'intérêt à poursuivre, de façon régulière ou ponctuelle une forme d'enseignement à distance et personnalisé avec les élèves (évaluations, transmission de documents divers, approfondissement d'un point du cours en présentiel...). Un enseignement hybride est en effet possible, en veillant à la charge de travail raisonnable demandée aux élèves et en lien avec les collègues des autres disciplines. Le travail d'équipe, depuis longtemps nécessaire, devient indispensable. Les élèves auront besoin d'une formation de votre part pour l'utilisation d'outils numériques, même les plus simples, et la planification de leur travail hors de la classe.

Jusqu'au vacances de la Toussaint, il sera nécessaire, tout en abordant les programmes de l'année en cours, de s'assurer, par des évaluations diagnostiques régulières, de l'acquisition des compétences du collège ou des capacités et méthodes du lycée.

La période des vacances d'été a vu la publication de textes importants au Bulletin Officiel de l'Education Nationale ou sur eduscol. Je vous en ai déjà informé par des messages d'information sur votre boîte professionnelle :

- Pour le collège, une nouvelle écriture des programmes des cycles 3 et 4 qui renforce l'enseignement au développement durable.
- Pour le lycée, les adaptations de programmes pour les DROM qui deviennent nos programmes en Guyane.
- Pour le lycée, la nouvelle organisation des « évaluations communes » pour le baccalauréat, aménageant les anciennes E3C.
- Sur eduscol, les « entrées défense » des programmes du lycée. Elles facilitent l'enseignement, obligatoire, à la défense.
- Pour le lycée, des informations assez précises vous seront fournies très prochainement au sujet de l'épreuve du « grand oral » au baccalauréat.

Les examens de la session 2020 :

Contrairement aux années « normales », ils ont dû s'organiser uniquement autour des résultats du contrôle continu. Votre bienveillance a permis à la plupart des candidats de ne pas être pénalisés par une longue période de confinement et de non reprise des cours dans notre académie.

Un certain nombre de candidats ont dû se présenter aux sessions de septembre du DNB et du baccalauréat. Cela a généré un surcroît de travail aux professeurs désignés comme correcteurs et examinateurs. Je les remercie particulièrement d'avoir assuré cette mission.

Compte-tenu de cette situation exceptionnelle, il n'y aura pas de commentaire particulier de ma part au sujet de ces examens.

Pour les candidats recalés au DNB, le dispositif habituel leur permet de se représenter à l'examen durant leur scolarité au lycée.

Pour les candidats recalés au baccalauréat, la situation est différente car les redoublants de terminale se trouveront confrontés à la réforme du lycée pour laquelle ils n'ont pas été préparés. Un arrêté vient d'être publié à leur intention :

la disposition réglementaire qui régit la situation des redoublants est l'article 8-1 de l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021 (NOR : MENE1813138A)

Cet arrêté leur permet de conserver le bénéfice des notes obtenues à l'examen 2020.

Les concours pédagogiques :

Ils sont très nombreux, au niveau national ou académique, et sont tous très formateurs pour nos élèves.

Parmi eux, quatre retiennent particulièrement mon attention car ils sont fortement ancrés dans nos préoccupations académiques :

1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**, organisé par l'APHGG, dont c'est la 8^{ème} édition. Il rencontre chaque année un succès de plus important. Adressé aux élèves et aux étudiants, du primaire à l'université, il est formateur et permet à nos jeunes de s'approprier la nécessaire connaissance de leur territoire et de son histoire.

2) **Les concours de cartographie**. Organisé ici par une de nos collègues, Marie MASSON, du lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, depuis 2017, il est très formateur et au cœur de nos disciplines. Il développe utilement des compétences cartographiques, éventuellement évaluées au baccalauréat. Les exercices de cartographie à partir d'un texte profiteront indubitablement de ces concours très formateurs.

3) **Le concours de la Flamme de l'Égalité** qui a pour objet l'histoire et la mémoire, de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Ce sera la 6^{ème} édition en 2021 de ce concours national qui met en valeur cette thématique historique et mémorielle incontournable.

En 2020, des élèves du collège Paul Jean-Louis de Saint-Laurent ont été récompensés par une mention spéciale pour leur clip musical « Noirs et Marrons ». Une image extraite de ce clip a été retenue pour l'affiche de présentation du concours 2021.

4) **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD)**. C'est un des plus anciens concours scolaires, depuis 1961, aux dimensions historiques et civiques très importantes. Cette année, grâce à l'implication de nombreux professeurs, ce concours a pu revivre dans notre académie. Les élèves ont pu produire des travaux souvent remarquables. Certains d'entre eux ont pu être honorés par M. le Préfet, M. le Recteur et par les associations d'anciens combattants.

N.B : la participation à ces concours nécessitant parfois la réunion d'un jury académique (Jeune Historien Guyanais, CNRD...), je vous prie de bien vouloir me communiquer votre inscription, le type d'épreuves choisies et le nombre d'élèves concernés. Par avance merci.

Vous trouverez, ci-après, les conditions d'inscription et les règlements pour Ces concours.

1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**

Règlement du concours du jeune historien guyanais, n°8 2020-2021

APHG-GUYANE

Être esclave en Guyane

avec le concours de

Collectivité territoriale de Guyane – Rectorat Guyane

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat et aux étudiants de

l'université :

- écoles primaires,
- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.
- université

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;
- réaliser un dossier soit individuellement soit en groupe (maximum 6 élèves), dossier dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire, artistique, diaporama, travail audiovisuel...

Le concours comporte plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - université
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
- catégorie 2 - lycée :
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 3- collège
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit portant sur le sujet académique (2 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel
- catégorie 4 - primaire
 - rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)
 - ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

Calendrier

- lundi 29 mars 2021 : épreuves individuelles sur table à partir de 8h
- 31 mars 2021 date limite de remise des dossiers à la D.E.C. rectorat Cépérou, Place Léopold Heder 97300 Cayenne.
- mardi 8 juin 2021 : remise des récompenses

Inscription avant la fin janvier 2021

- envoyer **un courriel en précisant le nom de l'enseignant, son adresse mel, l'établissement, la classe, le nombre d'élèves** auprès de :
 - APHG-G : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr
 - Université : les étudiants s'inscrivent individuellement par mèl auprès de : nicola.todorov@univ-guyane.fr

2) Les concours de cartographie

Organisé par l'association ConcoursCarto, représentée ici par une de nos collègues, Marie MASSON, du lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, depuis 2017, il est très formateur et au cœur de nos disciplines. Il permet de développer dès le cycle 3 des compétences cartographiques. Le Concours Carto Imaginaire s'adresse aux élèves du CM2 à la 5^{ème}, Le Concours Carto d'Actualité est destiné aux élèves de la 4^{ème} à la 2^{nde}. Ce dernier est un exercice de cartographie à partir d'un texte dans l'esprit de l'évaluation du baccalauréat. Et pour les enseignants ou étudiants qui le souhaitent, il existe même un Concours Carto Profs où ce sont les élèves qui jugent.

Tous les renseignements sont sur le site disciplinaires et celui de l'association :

<https://www.concourscarto.com/> et vous pouvez contacter Marie.Masson1@ac-guyane.fr

3) Le concours de la Flamme de l'Égalité



Tous les renseignements avec le lien suivant :

<http://laflammedelegalite.org/>

4) Le Concours National de la Résistance et de la déportation (CNRD)

En 2020, la crise sanitaire a obligé à reporter les épreuves du concours à 2021 ainsi que le thème d'étude qui est donc reconduit cette année.

Thème 2020-2021 :

« 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister »

Tous les renseignements avec le lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/cnrd-2020-2021.html>

Pour aider à préparer le concours, M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe histoire-géographie, Président du jury national des correcteurs du

CNRD, a publié un article « préparer le Concours National de la Résistance et de la Déportation », revue *Historiens et Géographes*, APHG, N°447, août 2019.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une excellente année scolaire 2020-2021.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR histoire-géographie

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Marc Prieur'.